



# ACTION DES SALARIÉ-E-S DU SECTEUR ASSOCIATIF

## 10 Novembre : Faisons reculer le gouvernement sur les contrats aidés et débutons la déprécarisation du secteur associatif !!

Mobilisé depuis le mois d'Août dernier contre la décision du Gouvernement de supprimer brutalement des 260 000 contrats aidés entre 2017 et 2018, entraînant le plan de licenciement le plus important de notre histoire, le Syndicat ASSO poursuit sa mobilisation le 10 Novembre et après pour faire reculer le gouvernement et déprécariser le secteur associatif.

Le secteur associatif n'a pas à être un laboratoire de précarité, la suppression des contrats aidés s'inscrit dans une longue succession de choix entraînant une libéralisation du secteur associatif avec des conséquences dramatiques pour les salarié.e.s. : Recours massif aux contrats aidés particulièrement précaires, aux volontariats de service civique (qui n'ont même pas de contrats), aux CDD, bas salaires, temps partiels imposés heures supplémentaires impayées, etc. **Seuls 53 % des salarié.e.s associatifs sont en CDI contre 80 % dans le secteur privé...**

**Mobilisons-nous, mettons-nous en grève le 10 Novembre partout en France pour mettre fin à ce plan de licenciement massif. Défendons et revendiquons nos droits !**

Le syndicat ASSO demande au Gouvernement :

1. Le maintien des emplois et la CDI-sation de tou.te.s les salarié.e.s en contrats aidés
2. L'abrogation des mesures dérogatoires au droit du travail (prime de précarité pour tous les CDD, comptabilisation dans les effectifs de l'entreprise, un volume horaire de 24h minimum...)
3. Un financement pérenne et durable à la hauteur des besoins pour le secteur associatif et les services publics prenant la forme de subvention pluriannuelle de fonctionnement
4. L'abrogation des exonérations patronales attachées aux contrats aidés et aux bas salaires

Retrouvez la carte des mobilisations pour la journée du 10 Novembre :

[www.syndicat-asso.fr/cartocrise](http://www.syndicat-asso.fr/cartocrise)

Contact : **Florian Martinez (06 08 02 49 35) ; Lucie Bellotto (06 88 06 01 26)**